



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2019-025**

**\*\*\***

**Objet :**

**Vote du budget primitif 2019 du Camping Municipal.**

Délibération affichée le : **01 AVR. 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le 26 Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge - DEBEAUCE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier - MATEO Amélie – CONTRERAS Sylvie (arrivée à 18 h 40) – GOMEZ René (arrivé à 18 h 40)

**Pouvoirs :** LONGIN Thierry à SERVEL Olivier - VIDAL Véronique à CHRISTOL Marcel - CABOCHE Chrystelle à BENEZETH Béatrice - LEROY Annie à FALZON Serge – BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - BONNET Jean-Louis à SOREL Joëlle - PANTALEONE Alexandra à COLOMBIER François - DEJEAN Anne Marie à GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Gérard à CONTRERAS Sylvie

**Absents :** SUQUET Maguelonne – LECOMTE Olivier

Convocation du 20 Mars 2019

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Marcel CHRISTOL, adjoint délégué aux finances, présente et commente les données financières aux membres de l'assemblée du budget primitif 2019 du camping municipal, qui s'établit comme suit :

**Section Fonctionnement**

Dépenses	123 680,00 €
Recettes	123 680,00 €

**Section Investissement**

Dépenses	51 241,35 €
Recettes	51 241,35 €

Elle rappelle que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu en séance du conseil municipal du 29 janvier 2019 et que la commission des finances s'est réunie en date du 13 mars 2019.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par  
**27 voix POUR (Unanimité)**

- ✓ **ADOPTE** la section de fonctionnement du Budget Primitif 2019 du Camping Municipal.
- ✓ **ADOPTE** la section d'investissement du Budget Primitif 2019 du Camping Municipal.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20190326-DEL2019025-BF  
Date de télétransmission : 29/03/2019  
Date de réception préfecture : 29/03/2019